



**LES JUIFS D'IRAN
À TRAVERS LEURS MUSICIENS**

COLLECTION L'IRAN EN TRANSITION

Dirigée par Ata Ayati

L'IRAN sous la présidence de Mahmoud Ahmadinejad. Bilan et perspective. Sous la direction de Djamshid ASSADI, 2009.

M. A. ORAIZI, *L'Iran : un puzzle ?* 2010.

Hassan PIROUZDJOU, *L'Iran, au début du XVI^e siècle.* Préface Francis Richard, 2010.

David RIGOULET-ROZE, *L'Iran puriel. Regards géopolitiques.* Préface de Francis Géré, 2011.

Mélissa LEVAILLANT, *La politique étrangère de l'Inde envers l'Iran. Entre politique de responsabilité et autonomie stratégique (1993-2010).* Préface de Bertrand Badie, 2012.

Bijan GHALAMKARIPOUR, *L'univers mental des Iraniens : Approche sociologique des proverbes et des maximes persans.* Préface de Claude Javeau, 2012.

L'Iran et les grands acteurs régionaux et globaux. Perceptions et postures stratégiques réciproques. Sous la direction de Michel MAKINSKY, 2012.

© L'HARMATTAN, 2012

5-7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-96637-6

EAN : 9782296966376

Alain CHAOULLI

**LES JUIFS D'IRAN
À TRAVERS LEURS MUSICIENS**

Préface de Pierre LAFRANCE

L'Harmattan

Du même auteur

Les musiciens juifs en Iran aux XIX^e et XX^e siècles. L'Harmattan, Paris, 2007.

À la rencontre des saveurs de l'Iran, Alain et Valentine CHAOULLI, Éd. Publibook, Paris, 2005.

Les illustrations de couverture :

1- L'Union des juifs d'Iran devant l'Assemblée Nationale. Célébration nationale du 2^e anniversaire de la Révolution Constitutionnelle de 1906.

2- Synagogue à Ispahan du XVI^e siècle. En lettres mosaïques, psaume 5 versets 8 de la bible en hébreu.

3- Morteza Neydâvud jeune, et plus tard pendant un enregistrement.

4- Ali Akbar Sarkhosh.

À mes enfants :
Alexis,
Natacha
et Tania

Note de l'auteur

Les références bibliographiques ont été reportées en fin de livre. Seuls les auteurs (persans, anglais, français) et les titres ont été placés dans le texte.

Pour permettre une meilleure compréhension de l'histoire des musiciens et leur pratique musicale, il a été ajouté :

- Une chronologie des événements importants qui ont marqué les XIX^e et XX^e siècles en Iran.
- Quelques définitions simples sur la musique persane.
- Une présentation des principaux instruments de musique traditionnelle iranienne utilisés par les musiciens.

Remerciements

Je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères à Madame Homa Nategh pour m'avoir conseillé de m'aventurer sur un sujet inédit et qui n'avait jamais été abordé auparavant.

Mes remerciements à Son excellence Pierre Lafrance, ambassadeur de France en Iran qui a bien voulu préfacer ce livre.

J'exprime ma gratitude à mon épouse, Valentine pour sa patience, elle qui m'avait toujours soutenu et encouragé au cours de l'élaboration de cette recherche et sans laquelle ce travail n'aurait pu aboutir et voir le jour.

Ma gratitude aussi à la communauté iranienne pour les remarquables photos qu'elle a pu se procurer en Iran et à Ata Ayati pour la réalisation de ce livre.

Mes remerciements à madame Annick Guilyardi qui a relu ce manuscrit avec plaisir et en me prodiguant ses conseils.

SOMMAIRE

PRÉFACE	11
INTRODUCTION	17

PREMIÈRE PARTIE

I. LES JUIFS EN IRAN	23
II. LA PLACE DES JUIFS DANS L'ÉCONOMIE DE L'IRAN AUX XIX ^e ET XX ^e SIÈCLES	25
III. LES PERSÉCUTIONS DES JUIFS	27
IV. L'INFLUENCE DE L'ALLIANCE ISRAËLITE UNIVERSELLE ET LE RENOUVEAU DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE	33
V. LA CULTURE DES JUIFS EN IRAN	47
VI. LE PARCOURS HISTORIQUE DES JUIFS D'IRAN À TRAVERS LES VESTIGES DE LEUR PASSÉ	73
VII. LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE ET LA COMMUNAUTÉ JUIVE EN IRAN FACE AU NAZIME	85
VIII. LES JUIFS DANS L'IRAN ACTUEL	103
IX. LA COMMUNAUTÉ JUIVE D'IRAN ET L'ÉTAT D'ISRAËL	117

DEUXIÈME PARTIE

I. INTRODUCTION À LA MUSIQUE PESANE	151
II. LA POÉSIE PERSANE ET LA MUSIQUE	159
III. LA SOCIÉTÉ IRANIENNE ET LES MUSICIENS	175
IV. LE STATUT SOCIAL DU MUSICIEN TRADITIONNEL EN MONDE ORIENTAL	183
V. LES JUIFS ET LA MUSIQUE PERSANE	227
VI. LA MUSIQUE PERSANE JUIVE	237
VII. LES TRADITIONS MUSICALES JUIVES EN IRAN	241
VIII. LES FORMES DE L'INTÉGRATION OU COMMENT S'INTÉGRER PAR LA MUSIQUE	251
CONCLUSION	255
BIBLIOGRAPHIE	257
ALBUM DES PHOTOS	265
INDEX	349
TABLE DES MATIÈRES	361

PRÉFACE

LA culture apparaît chez tout un chacun comme un édifice vivant, en construction et remodelage permanents. Cet édifice se modifie d'autant plus aisément que son dessin est précis. La culture est héritée d'un milieu pour être remaniée par l'interaction des individus de ce milieu mais aussi, l'intervention recherchée d'éléments allogènes.

L'édifice se bâtit sur un socle vivant, donc se transformant selon les lois de la sculpture du vivant telles que mises en lumière par J.C. Ameisen. Ce socle s'acquiert par une activité spontanée mais le plus souvent inconsciente ou du moins non délibérée et cela, aux premiers âges de la vie. Il comporte des habitudes physiques, des formes de sensibilité et des moyens d'intellection fournis par l'exercice du langage.

Comme l'écrit Françoise Dolto : « nos tâtonnements et contradictions proviennent de notre longue période de dépendance vitale, quand nous étions enfants, à d'autres humains. Ces adultes protecteurs, modèles et professeurs, nous ont enseigné leur manière de parler et d'aimer ». Par ailleurs, le même auteur rappelle à propos de la sensibilité : « la peur, l'angoisse peuvent être communiquées très tôt mais ce n'est pas spécifiquement humain ». On peut sans doute en dire autant des instants de félicité. Bref « la contagion émotionnelle » pour reprendre ses termes, fait partie intégrante de la culture.

« Le rapport de l'enfant à sa mère, poursuit cette psychologue, est d'abord commandé par le besoin. Mais dès qu'il a obtenu le lait que lui donne sa mère pour vivre physiquement, il va alors pouvoir se découvrir d'instinct. Il va ainsi aimer et communiquer ». Le langage va naître peu à peu d'un riche prélude, celui des sourires et des pleurs puis celui de la lallation où le sujet circonscrit son espace phonétique tout en exprimant son impatience poétique. Enfin, le langage se forme avec sa grammaire, la logique appartenant aux locuteurs d'une même langue, les outils cognitifs propres à un milieu humain, dans une spécificité peu réductible à d'autres comme l'ont aperçu divers penseurs tel Wittgenstein.

De même que le langage trouve sa grammaire, de même les goûts et les parfums jouent leur rôle éducatif dans des habitudes de vie notamment alimentaires. Il en est de même de tous les plaisirs passagers et autres aventures du désir. Ils trouvent une expression favorite en la musique qui est souvent complainte ou berceuse tout en pouvant, à l'occasion rythmer l'entrain ou l'élan.

De fait, la transmission, la formulation et le renouvellement incessant de la culture ne sont ni simples ni indolores dans nos premières années. Pour citer à nouveau Françoise Dolto, observons que « le langage des éducateurs adultes est

toujours inadapté à la sensibilité d'enfants en croissance. De cette inadéquation naissent divers tâtonnements, hésitations, crises, dénégations et contradictions ». Il suffit d'écouter autour de soi pour constater que le processus éducatif ne va pas sans protestations, pleurs, colères. Fort heureusement, et dès les premiers moments de la vie, l'art sous ses diverses formes est là pour rendre celle-ci, sinon intelligible, du moins familière, empreinte de grâce et digne de gratitude. Il fait excellent ménage avec cet élément premier de l'acte de culture, le jeu.

Grâce au socle ainsi établi, le sujet exerce sa volonté d'en savoir, d'en vouloir et d'en sentir encore davantage ; il se fait toujours plus autonome et devient l'acteur de sa culture : On l'avait cultivé, il se cultive.

Toutes les règles organisant le mouvement même de la culture trouvent leur aboutissement en des lois pour vivre en société, pour nous structurer moralement. « Ce sont des lois de conservation et de stabilité mais jamais une loi humaine ne donne une réponse définitive aux questionnements dont elle est issue ». Elle n'en est pas moins indispensable. « La loi oblige nos désirs à se hausser quant à leur niveau de satisfaction » observe notre auteur. S'opposant à l'assouvissement immédiat du désir, elle le fortifie. « Le désir monte alors et devient plus palpitant, plus vivant. Sans le barrage des lois, notre désir se perd dans les sables et meurt ». Au fur et à mesure que les individus affirment leur désir sans se faire les serviteurs aveugles de la loi, « ils modifient leurs mœurs et obligent, par paliers, le législateur à changer les lois qui ne sont plus en accord avec la manière d'être, la manière de vivre, de penser d'un grand nombre de gens ». La culture vivrait donc de son remaniement par accord entre « mûrs », entre sujets autonomes, affranchis de la tyrannie séductrice mais réductrice de la loi.

La culture assigne dès lors à chacun son appartenance au groupe dont elle émane et où elle se meut. Elle est fondatrice d'identité. Toutefois, elle ne peut se satisfaire d'un emprisonnement dans cette identité et elle est, de par sa nature ou son mouvement, ouverture aux autres identités, aux autres cultures dont elle s'enrichit. La démarche interculturelle dont on parle si souvent est donc en germe dans la culture même.

La fragilité du consensus normatif dans le mouvement de la culture conduit à la conception d'un ensemble de lois précises, convenues, enregistrées dans les mémoires ou les archives et régissant la vie de la société. Ainsi la culture se fait-elle civilisation.

Tout cela est œuvre humaine mais procède d'un élan mystérieux que Schopenhauer qualifiera de « vouloir universel », Françoise Dolto de « désir premier », et Bergson « d'élan vital », une force mystérieuse semblant surgir de plus grand qu'elle ; certains diront d'une surnature ou d'un surnaturel. Ce recours direct à ce qui anime le monde est la religion qu'il convient de distinguer de la culture. La première procède de la perception d'une force fondamentale, la seconde est œuvre humaine. La religion peut certes informer, marquer de son sceau la culture, elle ne procède pas d'elle. Universelle dans sa source elle ne

peut être confondue avec ce qui est spécifique et limitatif. Elle dit la condition humaine et non l'identité d'un groupe.

Il arrive, bien sûr, que la culture se transmette et se transforme mal, qu'elle se replie sur elle-même. C'est le « malaise identitaire » que la religion s'efforce de guérir mais que la politique exploite, accentue quand elle ne le crée pas de toutes pièces.

Dans un tel tableau, comment situer le Juif ? A-t-il une identité propre ? On est tenté de se demander si on peut être plus allemand que Heinrich Heine, plus français que Henri Bergson. Le Juif n'est-il donc pas tout simplement l'adepte d'une religion parmi d'autres, au sein d'une culture donnée, dans laquelle il peut exceller, donner le meilleur de lui-même et au besoin sa vie quand cette culture s'incarne en une nation menacée. Les deux premiers soldats morts au début de la première guerre mondiale ne s'appelaient-ils pas Meyer du côté allemand comme du côté français ?

Or, les choses sont bien plus complexes. Le judaïsme consiste en l'appartenance à un peuple et pas seulement à une communauté religieuse. Quel est ce peuple ? Relève-t-il du même genre d'appartenance que les autres peuples ? Cela paraît difficile à soutenir. Il n'est comme aucun autre. Il est comme suspendu à travers le monde. Il est, en lui-même, l'officiant de sa propre religion. Il perpétue un culte plus qu'il ne bâtit une culture. Se voulant fidèle à la source de toute différenciation, il tend à intégrer la diversité culturelle mondiale. Une part importante de son identité réside dans l'effort de communication entre les diverses communautés humaines. De par son cosmopolitisme studieux, il irrite les nationalismes ombrageux et se trouve accusé de duplicité dans ses rapports avec les populations parmi lesquelles il élit domicile. Il est donc menacé de persécution et parfois, persécuté à l'extrême. Il porte donc une attention anxieuse à la diversité humaine et s'astreint à une inlassable curiosité. Il est donc porté à l'étude. La culture juive, s'il en est une, est celle de l'étude et de l'observation et vient s'ajouter à celle du territoire où les Juifs sont établis.

La condition juive est donc inusitée en ce qu'elle fait apparaître une double appartenance : l'une à un groupe humain circonscrit et l'autre à une communauté répandue dans le monde et investie d'une sorte de ministère d'ordre transcendantal.

Toutes ces considérations sur les faits culturels et religieux avaient pour objet d'éclairer la question implicitement posée par le livre de Monsieur Alain Chaouli : comment est-on à la fois Juif et Perse ?

L'ouvrage nous en apprendra beaucoup sur ce point à travers l'expérience, l'histoire des Juifs d'Iran et, singulièrement, ceux ayant pratiqué en professionnels la musique iranienne.

Le livre cherche à répondre à ce questionnement par une série d'études détaillées exhaustives et minutieuses. Il se garde des synthèses simplifiantes, donc réductrices. Il montre l'ancienneté – il faudrait dire plutôt l'antiquité – de la symbiose entre Juifs et Perses. Tout cela est connu par la Bible et n'appelle pas de commentaire

particulier. L'auteur insiste sur le rôle protecteur et libérateur des empires perses pour le peuple juif. Il explique aussi ce qu'est la civilisation perse, d'autant plus impériale qu'elle a uni en son sein des peuples de cultures différentes.

Dans ce monde perse raffiné parce qu'ouvert aux influences extérieures, les Juifs se sentent peut être comme happés. L'auteur montre comment, dans des réflexes tâtonnants, de survie, en tant que membres d'un peuple distinct, les Juifs ont conservé leurs repères identitaires propres, par exemple en parlant des variantes judaïsées du persan, autant de langues s'écrivant en caractères hébraïques ; il montre comment ils ont hésité, selon les circonstances, entre un habitat regroupé, propice à « l'entre soi » et la dispersion dans le territoire natal.

Dès que l'auteur aborde la question des arts, les caractères respectifs du monde perse et du monde juif sont vite mis en relief. Même devenus très iraniens par la culture, les Juifs gardent une sorte d'âme propre à leur peuple, faite d'inquiétude, de curiosité pour toute expression intellectuelle ou esthétique, de discipline studieuse et de recherche d'excellence. Or, ils aperçoivent vite et cultivent, ce qui, dans la culture iranienne, atteint à cette excellence : la poésie, l'art du tapis et bien sûr, la musique. C'est, très vite, en ces domaines, que les Juifs trouveront à s'identifier à l'iranité. Ainsi seront-ils tisserands, historiens et grands commerçants du tapis. C'est essentiellement sur la musique que l'auteur insiste. Avec soin, il dépeint ce qui dans la musique persane, surprend, séduit, enchante. Il en rappelle l'histoire et les liens avec les musiques arabe et indienne. Il en décrit les catégories et les règles fondamentales particulièrement complexes.

Là, les musiciens juifs, tout en cultivant certaines formes judéo-persanes, se consacrent de tout cœur à la pratique et l'illustration des improvisations-compositions d'Iran. La maîtrise qu'ils en acquièrent, surtout au XIX^e et XX^e siècle les amène à en devenir de grands interprètes et surtout de fervents amoureux.

À bien lire l'auteur, on croit percevoir chez ces musiciens juifs un attachement à la culture iranienne plus grand encore que celui qu'ils vouent à leur peuple dispersé. Nombreux parmi eux se diront iraniens de religion juive plutôt que Juifs iraniens.

En ces moments de crise où paraît ce livre, celui-ci rappelle deux faits : des Juifs sont capables d'aimer éperdument l'Iran en dépit des vicissitudes géopolitiques, et les iraniens ont un long passé d'accueil et de protection des Juifs. Ces faits sont de nature à mettre en perspective les flambées nationalistes voulant jeter ces deux peuples l'un contre l'autre. Le peuple juif cosmopolite et le monde perse intégrateur de culture doivent-ils vraiment s'affronter ?

Pierre Lafrance

Ambassadeur de France en Iran

CHRONOLOGIE

POUR comprendre la présence des musiciens juifs en Iran, il a paru nécessaire de présenter la chronologie d'une partie de l'histoire concernant les juifs en Iran, sur la période du XIX^e et du XX^e siècle.

1891-1892 : Le grand mouvement de protestation contre la concession du commerce du tabac à une société anglaise met l'accent sur la puissance de la hiérarchie religieuse. Persécution des Juifs, qui doivent respecter des règlements stricts (au nombre de 22). En particulier, port obligatoire de l'insigne « Juif », de couleur jaune ou rose, décrété par l'autorité religieuse de la ville de Hamadân. Cette obligation sera reprise par les religieux des autres villes de l'Iran, en particulier Téhéran, en 1891.

1848-1896 : Règne de Nâser od-Din Shâh. Aimant la musique, le chant, la poésie et la peinture, il permet l'essor de nombreux artistes. Zohré, Minâ, Zâqi, Reyhân, Malikhâ sont les musiciennes juives au service du Roi. Hoseyn Qoli, Darvish Khân sont les musiciens musulmans de cette période. Ce mouvement vers le renouveau de la musique sera poursuivi par son fils Mozaffar od-Din Shâh.

1898 : Musâ Khân Kâshâni Kalimi, joueur de *kamânche*, faisait partie des groupes de musiciens de Nâser od-Din Shâh. Il améliore la conception du *kamânche*.

1875-1945 : Rahim Qânuni Shirâzi a réintroduit le *qânun* en Iran. C'est lui qui mélangea les « *radif* » iraniens avec la technique musicale arabe, en évitant l'influence de la musique arabe.

1848-1896 : Décret de Mozaffar od-Din Shâh : « Interdiction absolue de tout acte d'hostilité à l'encontre des Juifs. Les contrevenants seront sévèrement punis ». Il s'ensuit une accalmie.

1898 : Arrivée de l'Alliance Israélite Universelle en Iran. Ouverture de la première école de l'Alliance à Téhéran.

1900 : Naissance de Morteza Neydâvud, qui sera considéré comme le dernier des grands musiciens de la musique traditionnelle iranienne du XX^e siècle.

1906 : La Révolution Constitutionnelle accorde la liberté d'expression et donne une place officielle à la musique. Darvish Khân inaugure les trois ordres pour la succession des mouvements dans l'orchestration.

1928 : Présentation du nouveau code civil basé sur la charia et une conception plus moderne du statut personnel.

1934-1935 : Création de l'Université de Téhéran.

1936 : Les tribunaux religieux sont abolis.

1925-1941 : Sous le règne du nouveau souverain, Rezâ Shâh, processus de modernisation et centralisation de l'État. Les femmes doivent abandonner le tchador, sous peine de sanctions, à partir de 1936. Autorisation accordée aux minorités, en particulier aux Juifs, de s'installer librement dans les différents quartiers de Téhéran.

1951 : Pour la première fois dans l'histoire du Moyen-Orient, un pays producteur, l'Iran, nationalise son pétrole.

1953 : Le dirigeant du mouvement national, le Premier ministre Mohammad Mosaddeq, est renversé par un coup d'État monarchiste par la CIA. Restauration de la monarchie.

1962-1963 : Sous la pression des États-Unis, le Shâh lance un programme de modernisation, la « Révolution Blanche », qui comporte une réforme agraire et sociale : l'objectif de la première est d'accroître la centralisation du pouvoir ; la seconde octroie le droit de vote aux femmes et crée un enseignement de masse. La hiérarchie religieuse marque son opposition.

1967 : Le Parlement adopte la loi de protection de la famille, révisée en 1975. Elle impose l'accord de l'épouse comme condition à la polygamie, permet à la femme de demander le divorce, donne au tribunal le droit de décider à qui revient la garde des enfants et fixe un âge minimum du mariage (18 ans pour les garçons et 15 ans pour les filles).

1^{er} avril 1979 : Proclamation de la République islamique d'Iran par Khomeyni.

1990 : Mort de Morteza Neydâvud en Californie. Il a été enterré le 2 Août 1990 dans le cimetière juif « Home of Peace Cemetery » de Los Angeles en présence du grand Rabbín Gerald Raiskin.

INTRODUCTION

LORSQUE madame la professeur Homa Nategh, historienne et spécialiste de la période Qâjâr en Iran, m'a suggéré de faire une étude dans le cadre d'une thèse universitaire sur les musiciens juifs en Iran, je ne pensais pas me trouver face à un questionnement qui aurait demandé autant d'investigations. Face aussi à une inquiétude, car comment aborder un sujet qui n'a jamais été étudié ? Comment retrouver des musiciens éparpillés à travers le monde ou bien peut-être morts ? Une étude rigoureuse a été nécessaire. Il a fallu faire une recherche de références précises sur des noms qui ne prêtent pas à confusion. Parmi les intellectuels et les musiciens universitaires en France, quelques-uns, spécialistes de la musique traditionnelle iranienne, ont été surpris par une affirmation de la présence des juifs dans la musique traditionnelle iranienne. Plus de cinq années d'études m'ont été nécessaires pour aboutir à un premier résultat.

Une première série de questions s'est posée : pourquoi les juifs ont-ils occupé une place de musiciens aussi considérable dans la société iranienne ? Quelle a été leur histoire pour qu'ils aient occupé une telle position ? Pourquoi les juifs, qui ont représenté moins de 1% de la population du pays, ont-ils été aussi nombreux dans le monde musical ? Le sujet est vaste. Un travail de fourmi et laborieux a consisté à fouiller inlassablement dans les archives, dans les livres, dans les revues et à interroger les gens.

Il a fallu rechercher les personnes qui étaient susceptibles de faire connaître et permettre de comprendre le monde musical iranien. Une recherche qui n'était pas simple car il y a une dispersion de la société iranienne en ces temps difficiles. Pour rencontrer ces personnes, des déplacements ont été nécessaires aux États-Unis, en Israël et au Canada. Quelques maîtres de la musique persane ont pu être contactés lorsqu'ils passaient par Paris. Malheureusement le déplacement en Iran a été écarté, les conditions n'étant pas favorables.

Quelques personnes de la communauté juive ont montré de la réticence à ce que je poursuive la recherche, leurs conditions de vie (métier méprisé) ne devant pas être trop dévoilées. D'autres ne voulaient pas qu'une liste de noms soit alignée, rappelant de mauvais souvenirs depuis la période nazie. Ou encore des musiciens n'étaient pas reconnus comme juifs, car cela avait été occulté par tout le monde. Malgré tout, aujourd'hui, on comprend mieux ce monde musical et il est possible de parler de la vie des musiciens et de leur histoire. La nouvelle génération fait un retour aux sources et veut préserver son histoire sur la musique et les musiciens. Il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui les moyens de communication permettent de porter rapidement à la connaissance des chercheurs de grandes quantités

d'informations. Et les publications, les articles, les recherches de thèse qui ne cessent de paraître, sont riches d'enseignement sur ce sujet.

Une difficulté importante a été de constater que lors des conversions forcées à l'islam, beaucoup de juifs ont préféré changer de noms et prendre des noms à consonance telle qu'il soit difficile de repérer les origines juives. Et une autre question s'est posée : Pourquoi ne trouve-t-on pas des chrétiens iraniens qui auraient pu avoir des prénoms typiquement iraniens comme Ali Akbar, Najatollâh, Feyzollâh, Mashâllâh, Abdollâh, Shokrollâh, Karime, Khosrow, Lotfollâh, Masood, etc., alors qu'ils étaient portés habituellement par les juifs et leurs musiciens ? Si l'intégration peut se définir par l'identité, alors les juifs et les musulmans ont été parfaitement à l'unisson, puisque Yaqub, Yusef, Esmâïl, Soleimân, Musâ, Hârûn, etc. sont des prénoms portés aussi bien par les musiciens juifs que musulmans. D'ailleurs cela a posé beaucoup de problèmes pour leur classement dans les différentes communautés et il a fallu recouper les informations et faire confirmer leur appartenance d'origine par les uns et les autres. Dans d'autres entretiens avec les femmes juives iraniennes, il en ressort qu'il a existé une certaine symbiose entre les femmes juives et les femmes musulmanes. En outre, les deux communautés ont exprimé leurs sentiments et leurs émotions avec les mêmes mots arabes: l'espoir qu'un souhait se réalise se dit communément : Inshâllah. La prière à Dieu se dit : Yâ Allâh. Nous avons aussi : al-Hamdo le-Llâh, Bismellâh, Lâ elâh'Llâh, etc.

Comme la poésie tient une place importante dans la musique persane, il a fallu aussi penser à la traduction de sa poésie. Il a fallu s'intéresser aux poètes persans, aussi bien juifs que musulmans. Les traductions de quelques-unes de ces poésies en français ont été nécessaires pour illustrer les liens profonds qui ont existé entre les poètes juifs et les poètes musulmans. Cela a permis de faire ressortir quelques-uns de ces poètes juifs trop méconnus comme Shâhin, Emrâni, Benyamin ben Michael, Simântub Melamed, Hezqiâ, etc. (Voir l'étude sur « Les poètes juifs en Iran »). Pour cette traduction, le père de l'auteur de cette recherche avait été mis à contribution. Il avait eu pour tâche d'apporter une collaboration concrète en prenant la responsabilité de rendre en français toute la finesse et les significations secrètes et codées qui sont transmises à travers la poésie. Que de fois n'avait-t-il pas parlé de la fatigue intellectuelle que cela engendrait à trouver les mots justes en français à partir d'un persan poétique aussi profond (il avait alors 90 ans). Qu'il en soit remercié ici, maintenant qu'il est au ciel.

Après la soutenance de ma thèse, une synthèse avait été faite pour éditer un livre qui avait été publié en 2006 et avec comme titre : Les musiciens juifs en Iran aux XIX^e et XX^e siècles.

Cette nouvelle édition, ayant pour titre *Les juifs d'Iran à travers leurs musiciens*, se propose d'aborder différemment les juifs et leurs musiciens. Comme il a été dit

plus haut, le sujet est très vaste car il englobe toute une série de questions qui se juxtaposent. Et qu'effectivement, après 2700 ans de coexistence, les juifs et leurs voisins musulmans ont eu chacun leur histoire, et en même temps une histoire commune. Le plus important à retenir : il semble qu'ils se sentent avant tout Iraniens, et affirment leur attachement à la culture iranienne.

On peut se poser la question : Pourquoi malgré la Révolution dite Islamique, l'Iran demeure le pays musulman qui a la plus forte communauté juive ? (26 000 dont 10 000 à Téhéran). Il y a plusieurs facteurs qui pourraient expliquer cette présence et cet attachement à l'Iran.

Leur destin a commencé en Iran avec leur première déportation, vers 735 av. J.C., après la défaite du royaume d'Israël par Salmanasar V, roi des Assyriens. Leurs lieux géographiques en sont les témoins. Les juifs ont résidé, depuis l'Antiquité, à l'ouest d'Azerbaïdjan, dans les villes principales de cette région. Leurs liens à la terre de l'Iran peuvent s'expliquer aussi par la volonté de garder les valeurs d'un sens communautaire. En effet, sous la pression des événements, dans leurs fréquents déplacements, ils avaient le souci d'une constante préservation des souvenirs de leurs morts. C'est pourquoi ils n'ont jamais oublié d'emporter les sépultures de leurs ancêtres et leurs pierres tombales. (Voir l'étude « Le parcours historique de leur passé »)

Il y a un sentiment d'affection et d'attachement à Téhéran où ils sont arrivés il y a 250 ans et ils ont vu grandir cette ville pour devenir ensuite la capitale de l'Iran.

Historiquement ils ont connu et participé depuis le début du XX^e siècle, à deux importantes révolutions, l'une en 1906, avec la Révolution Constitutionnelle et l'autre avec la Révolution islamique en 1979. Sans oublier la période du Docteur Mosaddeq en 1951, où pour la première fois dans l'histoire du Moyen-Orient, un pays producteur, l'Iran, nationalise son pétrole.

Ils ont gardé de très mauvais souvenirs de leur pays avec les bouleversements provoqués par l'arrivée de l'Islam, les obligeant à s'adapter aux nouvelles normes de la société iranienne, qui était devenue un pays musulman. Selon la nouvelle religion, ils vont être considérés comme des impurs, comme d'autres minorités, les arméniens et les zoroastres. Le moment le plus difficile pour eux sera l'officialisation du chiisme comme religion d'État. Car, commence alors une période où les conversions forcées à l'Islam s'intensifient. Les persécutions contre les juifs, les *dihimmis*, les brimades et les vexations deviennent courantes. (Voir l'étude sur « Les persécutions des juifs »). Il faut savoir que la Révolution Constitutionnelle de 1906 va officialiser la reconnaissance des minorités en l'inscrivant dans sa constitution. Avec la République islamique, les droits des juifs seront reconnus de la même façon.

Leur destin aurait pu changer avec la 2^e guerre mondiale qui a eu des répercussions en Iran. Hitler avait séduit un petit nombre d'Iraniens qui avaient

sympathisé avec les Nazis. Heureusement, les Allemands ne sont pas arrivés en Iran. D'après ce que l'on sait, dans l'ensemble, leurs voisins musulmans iraniens avaient promis de leur venir en aide pour les sauver en cas de danger. Cette aide concernait aussi bien les juifs iraniens vivant en Iran que ceux résidant à l'étranger. (Voir l'étude « La deuxième Guerre Mondiale et la communauté juive en Iran face au nazisme »).

Une nouvelle étude a porté sur l'Alliance Israélite Universelle et l'implantation des écoles dans les villes de Téhéran, Ispahan, Hamadân, Kermanshah, Yazd et Senneh. Ainsi que sur l'importance de la langue française dans la culture des Iraniens, favorisée par l'Alliance Française et les écoles missionnaires.

Une nouvelle présentation est faite sur la culture juive dans la société iranienne à travers leur parcours historique. La poésie juive est mieux représentée avec plusieurs poètes juifs et des détails sur leurs œuvres.

À partir des années 1960, les relations qu'avait mises en place Mohammad Rezâ Shâh avec l'Occident, provoquent un dynamisme économique dans le pays. L'état d'Israël, comme les autres pays industrialisés, ont été actifs dans cette renaissance. Les juifs ont participé au développement de l'infrastructure industrielle de l'Iran avec les appuis de l'État d'Israël et de l'État iranien (Voir « La communauté juive d'Iran et l'État d'Israël »). Pour les tapis, ils ont été présents économiquement sur un plan national et international. Déjà vers la fin du XIX^e siècle, ils arrivent à jouer un rôle significatif dans les échanges commerciaux du Golfe Persique. Leur présence, dans toutes les régions du pays, leur ont permis d'exercer des activités professionnelles variées.

Depuis les années 2000, une revue trimestrielle publie des informations sur la communauté juive en Iran. C'est la revue *Binâ*, l'organe d'information le plus important des juifs en Iran. Elle est le reflet des activités et des manifestations des diverses associations et des organisations juives éparpillées à travers le pays. Cette revue est publiée en langue persane avec quelques articles écrits en anglais. Quelques-uns de ces articles ont été traduits du persan en français pour permettre de comprendre les conditions de vie des juifs face au pouvoir de la République islamique d'Iran. Parmi ces articles, il y a en particulier des lettres ouvertes au président Ahmadinejad de la part des responsables officiels de la communauté juive en Iran.

Cette nouvelle édition s'est également enrichie avec l'apport d'une liste de musiciens plus complète et des entretiens avec d'autres musiciens.

Des documents avec des photos sont présentés en fin d'ouvrage.

- Des photos des archives de l'Alliance Israélite Universelle sur leurs écoles en Iran et quelques souvenirs photographiés pendant les événements importants, comme la visite du roi Rezâ Shâh passant en revue les élèves de l'Alliance Israélite Universelle en 1936.

- D'autres photos des musiciens de l'époque de Nâser od-Din Shâh.

- Des photos des lieux historiques de la communauté juive en Iran.

PREMIÈRE PARTIE

I. LES JUIFS EN IRAN

UNE des explications de la présence des juifs dans l'histoire musicale orientale en général, et en Iran en particulier, est à rechercher dans leur ancienneté dans les différents pays orientaux où ils ont résidé.

Il faut rappeler que la première déportation des juifs en Iran date de 735 av. J.C., après la conquête du royaume d'Israël par le roi assyrien Salmanasar V. Puis, sous le règne des Achéménides, au VI^e siècle avant notre ère, Cyrus le Grand leur a permis de retrouver leur indépendance et leur liberté. Et les bienfaits de ce Grand Roi envers le peuple Juif continuent à être célébrés de nos jours ; en effet, il a donné son nom à bon nombre d'institutions juives. On peut citer, parmi bien d'autres, la plus grande école juive de Téhéran (*Madrese Kurosh*) ou encore la Maison de Cyrus (*Bet Kurosh*) et son gymnase persan (*zur khânê*) à Jérusalem.

Depuis cette époque, les juifs ont eu des attaches très importantes avec l'Iran, faisant apparaître une profonde intégration. Ils possèdent des lieux saints en Iran. Et bien qu'ils soient éparpillés à travers le monde, ils aspirent à pouvoir se recueillir sur les tombes de leurs prophètes enterrés en Iran. On peut citer les plus importants de ces lieux saints : le tombeau de Daniel à Suse, Esther et Mardochee à Hamadân, Habacuc à Tuiserkân, le tombeau de Musa Ben Bary à Nahâvand, Abraham Ben Ezra à Semnân et Néhémie en basse Mésopotamie. Des lieux de pèlerinage existent également à Ispahan, où a vécu Sarah Asher la fille du prophète Jacob, à Qazvin avec les trois amis de Daniel (Hanania, Michaël et Azria) et à Kashân avec Musa Lâvy, pour n'en citer que quelques-uns. De même, le nombre important de synagogues à travers le pays, dont 70 pour la seule ville de Lâr, montre à quel point les juifs sont intégrés en Iran. À Ispahan, l'une des plus anciennes synagogues située à Châhâr Bâq, a été construite il y a 1800 ans. Elle a été restaurée sous le règne de Alp-Arsalân (1063-1072), à l'apogée de la puissance des Seldjukides. Et il existe, à environ 30 kilomètres au sud d'Ispahan, un sépulcre religieux juif, le mausolée Pir Bokrân, situé dans le vieux quartier de Landjân. Il fait partie du patrimoine iranien, c'est un monument d'une grande valeur historique et très estimé par les juifs d'Ispahan et par tous les Iraniens. Ainsi, au fil du temps et des siècles, ils sont restés d'authentiques Iraniens aux convictions patriotiques.

À partir des années 1950, c'est-à-dire peu après la naissance de l'État hébreu, un mouvement de migration a fait partir un grand nombre de juifs vers Israël d'abord, puis vers les États-Unis et dans une moindre mesure vers l'Europe. Pourtant, leur appartenance à la culture iranienne se remarque de manière flagrante puisque l'on retrouve ces communautés en lutte pour préserver leur identité et leurs différences. À Los Angeles, les Iraniens ont créé le quartier « Persian Town »

et c'est un exemple éloquent tant les juifs y sont actifs. Que ce soit en Israël, aux États-Unis ou ailleurs, la langue et la culture traditionnelle persane sont toujours présentes et vivantes parmi les juifs qui ont quitté l'Iran.

Comment les juifs ont-ils vécu en Iran ? Ils ont évidemment vécu d'abord dans leur tradition et leur culture. Pour comprendre cette culture, il n'est pas inutile d'apporter quelques précisions des coutumes de cette communauté. En dépit de l'antique usage judaïque de conserver et de respecter le moindre écrit, ensevelissant plutôt que détruisant jusqu'aux calendriers (généralement sous la façade est des synagogues), il existe bien peu de documents sur la vie des juifs en Iran pendant la période de règne des Qâdjâr. En effet, pour une part, l'histoire se transmet de génération en génération dans les non-dits, inconsciemment véhiculée par le nom de famille ; pour le reste, le peuple juif n'a pas ressenti le besoin d'écrire son histoire quand la seule qui importait était celle du Livre Sacré, celle de l'Histoire Sainte. D'ailleurs, les célébrations religieuses commémorent sans relâche des épisodes historiques : la réception des Tables de la Loi par Moïse, la sortie d'Égypte à Pâques. « On se rappelle » et « on n'oublie pas ». « Si jamais je t'oublie, Jérusalem ». Le début de cette histoire est la Création tandis que sa fin est fixée, depuis le II^e siècle par les rabbins de Palestine, à la destruction du Temple. Depuis, ce que les juifs ont vécu en diaspora n'a pas été enregistré comme Histoire, même lorsque les événements correspondaient à des bouleversements aussi importants que l'apparition de l'Islam ou la Renaissance en Europe.

Cependant, avec des fragments de documents et des informations éparpillées— en hébreu, en persan ou dans des langues européennes— ou encore en rassemblant des témoignages de personnes âgées, il est possible de dessiner les contours d'un tableau d'ensemble de la communauté juive persane à travers l'histoire de la Perse.

Entre la création de l'État d'Israël en 1948 et des estimations datant de 1970, la population juive diminue de 100 000 à 80 000. Or, après la Révolution islamique, le mouvement d'émigration devenant important, ce chiffre dégringole rapidement jusqu'à un peu plus de 26 000. Mais avant ce dernier grand bouleversement, la population juive est principalement installée à Téhéran.

Politiquement, l'avènement de la monarchie des Pahlavi a annoncé une période particulièrement favorable pour les juifs d'Iran. Leurs organisations, associations et synagogues peuvent se mettre en place librement et sur tout le territoire. La parfaite intégration sociale des juifs à cette époque a, comme désavantage, un affaiblissement des valeurs et de la pensée sioniste. Lors des dernières années du règne des Pahlavi, la place des juifs dans l'économie du pays est non négligeable. Alors qu'au XIX^e siècle ils étaient considérés comme les plus infortunés dans la société, leur statut économique s'améliore considérablement par rapport au passé et en 1979, à la veille de la Révolution, la grande majorité d'entre eux fait partie de la classe moyenne. Avec la République islamique, les juifs connaissent l'exode, la plupart se partageant entre les États-Unis et Israël.

II. LA PLACE DES JUIFS DANS L'ÉCONOMIE DE L'IRAN AUX XIX^e ET XX^e SIÈCLES

APRÈS avoir considéré la place des juifs dans la vie musicale iranienne, on peut s'interroger sur leur place en général dans la société. Peuple rural jusqu'aux invasions arabes, ils forment un peuple citadin par excellence en l'espace de trois ou quatre siècles, s'illustrant dans l'artisanat et le commerce, et tout particulièrement dans l'ensemble des activités liées aux tapis, une industrie importante dans la vie économique de l'Iran. Une véritable mutation socio-économique ! D'ailleurs, le même phénomène a eu lieu parmi les Arméniens, agriculteurs et artisans à la fin du Moyen Âge, qui deviennent les principaux commerçants de l'Empire ottoman à partir de la Renaissance. Les chroniqueurs arabes désignent les juifs comme les principaux dirigeants des banques et finances des Califes de Bagdad. À Ispahan, appelée la « deuxième Bagdad » en raison de son commerce florissant, le quartier juif de Yahudié était le centre des affaires. Plus tard, des rivalités économiques, en particulier dans le commerce du vin et de la musique, éclateront entre les communautés juive et arménienne. Cette opposition continuera tout au long du XIX^e siècle et se terminera par la victoire des juifs à Shiraz et celle des Arméniens à Ispahan.

Bon nombre d'historiens et de missionnaires ont témoigné de la place qu'ont occupée les juifs, dans des régions ou villes connues pour leur art dans le tissage des tapis. À Kermân, Kashân et Téhéran, les femmes juives étaient particulièrement célèbres pour leur art dans le filage de la soie et le tissage brodé, les brocarts ou *zarbâf*. Comme à travers la musique, l'héritage culturel transmis par les juifs a également eu pour terrain d'expression l'art du tapis. La première tapisserie juive qui nous est parvenue date du II^e siècle de notre ère, et elle provient d'Alexandrie. À l'époque des Sassanides, il existait déjà des corporations de tisseurs juifs. À partir du XVI^e et du XVII^e siècle, sous les Safavides, les étoffes tissées étaient en vogue. Le roi Shâh Abbâs, connu pour savoir tisser lui-même, fit venir à Ispahan des juifs et des Arméniens connus pour leur savoir-faire dans la teinture des laines et de la soie. Il permit ainsi le développement d'un art qui comptait dans la domination culturelle de sa capitale par rapport à Hérat.

Par ailleurs, l'importance accordée par la communauté juive aux études afin d'éviter l'exclusion, a eu pour conséquence qu'il y a eu un grand nombre d'ingénieurs et de médecins en son sein.

Pour ce qui est des femmes, voici le témoignage de Mizrahi, un chroniqueur israélien de Tel-Aviv : « À Téhéran, voilées de tchadors ou de foulards, elles

passent inaperçues et ne se distinguent pas des autres femmes musulmanes [...] Elles se sont spécialisées dans les transactions financières et les prêts d'argent. Elles arrivent à gagner ainsi suffisamment d'argent pour vivre des mois. Quelques-unes sont même devenues très riches par ce commerce ». L'appréciation de la situation des femmes dans la société iranienne varie souvent suivant la ville ou la région étudiée. Voici ce que rapporte Albert Confino, dans son livre sur *L'Action de l'AIU en Perse*, sur les juives à Shiraz : « Les femmes sont tenues de travailler et de contribuer aux frais d'entretien du ménage ; les unes filent le coton et la soie, les autres sont couturières ou marchandes de toilette [...]. Toutes fument le *qaliân* (le narguilé) et consomment beaucoup d'alcool ».

Sur la scène politique, le premier député juif a été élu dès le début du règne d'Ahmad Shâh, en 1909. Il s'agit du Docteur Loqmân dont l'action avait abouti à quelques améliorations sur les conditions des minorités. En effet, avec la collaboration d'autres députés, issus des minorités arméniennes et zoroastriennes, et avec celle de quelques démocrates musulmans à l'Assemblée Nationale, il avait redonné aux non-musulmans le droit d'hériter. Car, auparavant, seule la conversion à l'Islam par les minorités leur permettait jusque-là de récupérer l'héritage familial. Cette loi a été suivie par d'autres changements dont la légalisation et l'enregistrement des mariages, les divorces et les testaments auprès du Ministère de la Justice, ainsi que les permissions accordées aux soldats juifs lors des jours de fêtes judaïques.

Dans les années précédant la Seconde Guerre mondiale, la directive du Ministère des Affaires Etrangères iranien à ses correspondants en Allemagne contenait ceci : « Comme vous l'avez signalé, les juifs subissent de fortes pressions de la part du gouvernement national-socialiste allemand. Nombre d'entre eux ont émis le souhait d'obtenir des visas pour venir en Iran. Nous en acceptons le principe. Toutefois, pour l'intérêt de notre pays, l'autorisation ne sera donnée qu'aux juifs dont la profession fait partie de la liste qui suit : médecin, ingénieur, agronome, contremaître, chefs de travaux, mécanicien, *musicien* et artisan ».

III. LES PERSÉCUTIONS DES JUIFS

LA Perse pré-islamique était un empire multiculturel où la religion dominante était le Zoroastrisme. Au VII^e siècle, l'invasion du pays par les Arabes a correspondu à l'expansion de l'Islam.

Aujourd'hui, la complexité ethnique de l'Iran ne permet pas de trouver une explication simple à sa grande diversité culturelle. En effet, dans les estimations datant de 1980, on compte seulement 2% de non-musulmans sur les 55 millions d'habitants, ces 2 % étant composés de juifs, de chrétiens, de zoroastriens et de bahais.

Si la période pré-islamique n'a pas été dénuée de difficultés pour les juifs, le durcissement des persécutions commence après l'arrivée de l'Islam, et en particulier avec l'officialisation du shiisme comme religion d'État à l'avènement des Safavides en 1501. Les maltraitements commencés dès lors dureront jusqu'à la fin du règne de cette dynastie, en 1722. Les exactions étaient alors si intenses et si considérables que certains ont tenu le shiisme pour principal responsable de tous les sentiments anti-juifs développés tout au long de l'histoire du pays. Parallèlement, l'on remarque qu'à partir du XVIII^e et jusqu'au XIX^e siècle, les expulsions et les violences à l'égard des juifs se produisent également en dehors de la Perse, que ce soit au Maroc ou dans l'Empire ottoman.

Cependant, en 1891, lors du soulèvement contre les concessions du tabac, il s'est produit un accroissement du mécontentement populaire. Par exemple, l'autorité de la ville de Hamadân, pour faire diversion, s'était retournée contre les juifs. Cette autorité avait rendu obligatoire le port d'un insigne de couleur rose ou jaune sur les vêtements des juifs (ce qui rappelait l'ordre de Saint-Louis, en 1215 en France, qui visait à distinguer de la même manière les juifs du reste de la population). Ce règlement, publié dans le Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle, est également conservé dans les archives du Ministère des Affaires Etrangères français dont voici quelques points :

- 1- Il est interdit de sortir de chez soi les jours de pluie.
- 2- La femme juive ne doit pas se couvrir dans la rue et au bazar.
- 3- La femme juive doit porter un voile (tchador) de deux couleurs, pour ne pas être confondue avec une musulmane.
- 4- Les hommes ne doivent pas porter de vêtements de grande valeur. Le tissu utilisé doit être bleu.
- 5- Ils ne doivent pas mettre de chaussures voyantes.
- 6- Chaque juif doit porter un tissu de couleur rose, qui est l'insigne « juif », sur ses vêtements.

- 7- Il ne doit pas dépasser un musulman dans la rue.
- 8- Il ne doit pas parler fort avec un musulman.
- 9- S'il veut qu'un musulman, à qui il a prêté de l'argent, lui rende cette somme, il doit le demander avec crainte et politesse.
- 10- Si un musulman insulte un juif, ce dernier doit baisser la tête et ne pas répondre.
- 11- Si un juif achète de la viande, il doit bien la cacher pour qu'elle ne soit pas visible.
- 12- Un juif ne doit pas construire une maison de grande valeur.
- 13- La maison d'un juif doit être plus basse que les autres maisons.
- 14- Un juif ne doit pas mettre de manteau, il peut le garder sous le bras.
- 15- Un juif n'a pas le droit de se raser.
- 16- Les médecins juifs n'ont pas le droit de monter à cheval.
- 17- Si un juif a bu du vin, il ne doit pas être vu dans la rue, sinon il est passible de mort.
- 18- Un mariage juif doit être célébré dans le silence le plus total...

Ces interdictions devaient certainement faire partie du célèbre « pacte d'Omar » qui organisait les conditions d'existence des minorités en monde musulman. Est-ce de l'époque des Omeyyades que date le statut des *dhimmis*, des protégés chrétiens et juifs, tel que les légistes musulmans le codifieront définitivement un ou deux siècles plus tard ? Parmi les termes et les conditions de ce pacte d'Omar, au nombre de douze dont la transgression d'une seule condition anéantit le traité et enlève aux *dhimmis* la protection des Musulmans, en voici deux exemples :

- Les *dhimmis* ne toucheront pas une femme musulmane, ni ne chercheront à l'épouser.

- Ils ne tâcheront point de détourner un Musulman de la foi, ni ne tenteront rien contre ses biens ou sa vie.

En outre parmi d'autres conditions, dont leur violation est punissable d'amendes ou d'autres pénalités, mais n'anéantit pas le traité de protection :

- Les *dhimmis* porteront le *ghiyar* un signe distinctif, ordinairement de couleur jaune pour les juifs, de couleur bleue pour les chrétiens

- Ils ne feront pas entendre leurs cloches et ne liront point à haute voix leurs livres, ni ce qu'ils racontent d'Ezra et du Messie Jésus

- Ils enseveliront leurs morts en silence, et ne feront point entendre leurs lamentations et leurs cris de deuil

À ces conditions, il faut ajouter la plus fondamentale : –Les *dhimmis* paieront tribut, sous deux formes différentes : les *kharadj*, un impôt foncier et la *djizyia* ou *djaliya*, une somme à acquitter par les hommes adultes, « portant barbe ».

Ce pacte permet aux Chrétiens et aux Juifs d'avoir la sécurité et une existence tranquille tout au long du Moyen Âge, sauf quelques exceptions passagères.

Les Zoroastres ont eu à subir les mêmes vexations que les Juifs. Et il est à noter que ce sont deux des plus vieilles communautés ayant vécu en Iran avant l'arrivée de l'islam, les Zoroastres et les Juifs, qui ont subi les persécutions les plus sévères.

Téhéran s'avèrera être la ville où la communauté juive a eu le plus de liberté, échappant à ce genre de règlements et passant inaperçue parmi la foule.

Il faut rappeler que ces ordres de 1891 n'étaient appliqués qu'à Hamadân où le Pouvoir s'est vraisemblablement inspiré de règles en vigueur en Irak ou dans l'Empire ottoman, pays aux frontières toutes proches. En effet, les voyageurs qui ont été en Irak et en Syrie à cette même époque relatent que, mot pour mot, ces mêmes prescriptions étaient collées partout sur les murs. En revanche, il n'y avait auparavant rien eu de semblable en Iran.

En 1896, après la mort de Nâser od-Din Shâh, le sort des juifs, déjà détérioré à cause de la crise économique, devient plus incertain. Les premières persécutions font alors leur apparition à Téhéran. En 1897, afin de contrecarrer ce problème, le nouveau souverain Mozaffar od-Din Shâh se trouve dans l'obligation de rédiger un ordre en faveur des juifs : « Cette injonction est proclamée pour que le peuple vive dans la paix et la tranquillité. Par conséquent, les musulmans doivent arrêter de persécuter les juifs et ne manifester, de quelque manière que ce soit, des actes hostiles à leur rencontre. Ceux qui porteront préjudice aux non-musulmans ou qui mettront des différences entre les uns et les autres seront sévèrement punis ». Et toutes les autorités de l'État ont « la charge de faire connaître ces directives ». Mais d'autres troubles survenus dans différentes régions du pays ont obligé le Shâh à édicter une nouvelle ordonnance pour que les persécutions contre les juifs deviennent une « interdiction absolue ».

Dans son volumineux ouvrage consacré à *l'Histoire des juifs en Iran*, Habib Levi a cherché à analyser leur parcours historique. Il écrit : « En étudiant l'histoire du mouvement islamique, soit à l'époque du prophète de l'islam et surtout à l'époque de 'Ali al-Momenin, on peut constater que la situation des juifs a été très favorable ». Pour lui, même après cette époque lointaine, tous les intellectuels iraniens, musulmans pratiquants ou non, ont toujours défendu la cause des juifs de leur pays. Dans son interprétation de l'histoire de l'Iran, Habib Levi pense que c'est à partir de l'arrivée des Mongols que les malheurs, les souffrances, les tourments et les agressions contre les juifs ont pris de l'importance. En outre, il estime que « les Occidentaux et leur fanatisme religieux ont accentué les déchirements entre les différentes communautés en Iran depuis l'époque de Uzan-Hasan jusqu'à la fin des Safavides, afin de détourner les problèmes qu'ils avaient créés et surtout pour provoquer une opposition entre la Cour Royale et l'Empire Ottoman. On a créé des complots contre les juifs de l'État iranien, alors qu'ils étaient bien respectés parmi la population, ces juifs qui avaient été les garants au soutien à l'armée à l'époque achéménide et arsacide ». Pour Habib Levi, « le noble peuple iranien est de nature hospitalier et son amitié pour les juifs a été reconnue.

Ils ont toujours soutenu les juifs dans les moments difficiles, mais les différentes dynasties qui ont régné en Iran n'ont pas eu les mêmes objectifs politiques. Les pouvoirs politiques et religieux ont créé des problèmes que le peuple a souvent contestés et cela n'a été que des moments passagers dans l'histoire de l'Iran ».

Dans son livre *Les Français en Perse-Les écoles religieuses et séculières -1837-1921*, Homa Nategh a analysé de son côté les persécutions subies par les juifs. Voici ce qu'elle écrit : « Les persécutions subies par les juifs en Iran ont été l'une des grandes difficultés rencontrées par les responsables de l'AIU. Un de leurs graves problèmes a été le constat qu'aucune des puissances européennes n'était prête à les soutenir. Alors que les Catholiques étaient défendus par les Français, les Protestants par les Américains et les Anglais, les Grégoriens et les Orthodoxes par les Russes, les Zoroastriens iraniens par les Pehlevi en Inde qui pratiquaient le même culte. On sait que généralement les persécutions proviennent surtout d'une situation à caractère économique et financier. En Iran, il n'a pas existé de noyau organisé ni de centre de mobilisation des esprits contre les juifs. Les persécutions en Iran avaient un caractère économique et de malhonnêteté. Elles avaient lieu par période et par quartier ».

Il faut reconnaître une réalité en Iran. À aucun moment, ni l'État ni les autorités en place n'ont soutenu les persécutions contre les Juifs. Ainsi, sous le règne de Mohammad Shah, les Juifs et les voyageurs européens ont témoigné de la bienveillance et la loyauté du Roi et de Hadji Mirza Aghasi à l'égard des minorités religieuses. Joseph Benjamin écrit dans son livre, *Cinq années de voyages en Orient, 1846-1856*, « Mohammad Shâh se rendait parfois à pied dans le quartier juif. Tout le monde venait le voir et le saluer. On sacrifiait un mouton blanc en son honneur et la viande était distribuée aux pauvres ». De même sous le règne de Nâser od-Din Shâh, d'après les écrits de Joseph Benjamin, il n'y a pas eu de persécution de la part du pouvoir. Mais ils n'ont pas été aidés, ils n'avaient pas d'appui et se trouvaient à la merci des caprices et des tourments moraux des uns et des autres.

Pourquoi ces actes anti juifs et anti-judaïques ? Différentes interprétations sont possibles au sujet de ces bouleversements et on peut penser, en particulier, à l'influence des Européens, lorsque ces derniers ont occupé des postes dans l'Administration de l'État iranien.

Les difficultés rencontrées par les juifs seront longues à disparaître. Il faudra attendre le concours des responsables venus d'Europe et l'ouverture des écoles de l'Alliance Israélite Universelle en 1898 pour que les persécutions s'amenuisent lentement. Toutefois, ce n'est qu'en 1917 que la pression pour forcer à une conversion à l'Islam va s'estomper vraiment. Sara Soroudi, professeur à l'Université de Jérusalem, a noté dans un article intitulé *Jews in Islamic Iran dans la revue The Jerusalem Quarterly de l'année 1981* : « Bien que Rezâ Shâh s'intéressait davantage à l'histoire ancienne de l'Iran plus qu'aux autres minorités religieuses, pourtant

pour la première fois les juifs avaient été exemptés de payer la capitation « jezieh », (impôt dû jadis par les non-musulmans) ».

Durant ces années difficiles, parmi les juifs qui émigrent vers les États-Unis ou Israël, il y a des maîtres de musique traditionnelle. Ils seront les gardiens d'un art qu'ils transmettront aux générations à venir en dehors des frontières de l'Iran.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que de 1930 jusqu'en 1941 Rezâ Shâh s'était rapproché de l'Allemagne nazie dont l'influence a été considérable en Iran. Toutefois, les juifs n'ont pas été persécutés et n'ont pas connu le terrible sort réservé à ceux vivant en Europe. Pourtant, les articles antisémites n'ont pas manqué de faire leur apparition dans la presse et dans des émissions radio transmises depuis l'Allemagne. La distinction entre Iraniens de race aryenne et les Arabes, ainsi que la racine indo-européenne commune entre le persan, l'anglais, le français ou l'allemand, étaient des arguments brandis par ceux qui soutenaient ce rapprochement d'idéaux politiques. (Voir l'étude sur « La deuxième Guerre Mondiale et la communauté juive en Iran face au nazisme »).

IV. L'INFLUENCE DE L'ALLIANCE ISRAËLITE UNIVERSELLE (AIU) ET LE RENOUVEAU DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE

L'ALLIANCE Israélite Universelle a joué un rôle très important dans l'émancipation des juifs grâce à l'instruction. Fondée à Paris en 1860, elle s'était donné pour objectif de lutter pour les droits des juifs partout dans le monde et de les secourir là où ils étaient persécutés. Conformément à ses statuts, elle entendait « travailler partout à l'émancipation et aux progrès moraux des israélites ; prêter un appui efficace à ceux qui souffrent pour leur qualité d'Israélite ; encourager toute publication propre à favoriser de tels résultats ».

Imprégnés par une idéologie de l'émancipation, alors dominante en Europe occidentale, les fondateurs de l'AIU étaient les héritiers de la Révolution Française. Ils recherchaient l'égalité des droits et le statut de citoyen à part entière. Le processus avait commencé en France en 1790-1791, et les fondateurs de l'Alliance ont voulu l'étendre au monde entier. Les devoirs des juifs émancipés envers leurs frères persécutés et la solidarité entre juifs se rapportant à la devise talmudique : « Tous les Israélites sont solidaires les uns des autres », pour l'Alliance la culture et l'éducation constituaient un frein au fanatisme. Fidèle à l'idéologie classique de l'émancipation, elle affichait par ailleurs sa conviction que, pour atteindre son but, elle devait passer par une responsabilisation des juifs : en devenant des citoyens modernes et éclairés, ils pourraient renoncer à leurs particularismes en modifiant leur mentalité et leurs habitudes. Pour que l'émancipation et l'égalité des droits deviennent une réalité, la solidarité juive appelait à un travail concerté de « régénération » dans le sens de la terminologie classique des Lumières.

L'Alliance avait pour but de « travailler partout à l'émancipation et aux progrès moraux des israélites », se rattachant à ce qu'on a appelé le « franco-judaïsme », c'est-à-dire à un courant de judaïsme aussi bien occidental qu'oriental. Ce judaïsme considérait la France de l'émancipation des juifs comme une seconde Terre Promise. L'Alliance estimait que la confession religieuse, comme particularisme juif, ne devait subsister que dans l'espace privé. Paradoxalement, alors que la mission de l'Alliance était d'extirper les superstitions de la réalité juive, ses archives rendent compte de pratiques rituelles aujourd'hui disparues et restituent ce qui, de nos jours, est un sujet d'études et d'interrogations historiques. On y retrouve, par ailleurs, la vive opposition de la partie la plus traditionaliste de la communauté juive, craignant de voir se dissoudre totalement sa religion dans la modernisation souhaitée par l'Alliance. Ce qui sera le cas de la ville de Shiraz où l'AIU n'a pas pu s'installer. (Voir plus loin).

Une analyse sommaire des archives de l'Alliance nous révèle qu'en Iran, les couches sociales les plus concernées par les enseignements des écoles de l'Alliance Israélite Universelle étaient issues des classes moyennes. Les plus pauvres n'ont pas eu, par ignorance ou par démotivation, accès à son enseignement. D'autres ont préféré se tourner vers les écoles des missionnaires américains, anglais ou russes.

Depuis l'arrivée de l'Alliance Israélite Universelle et de l'implantation des nombreuses écoles à partir de 1898, le niveau de leur éducation s'est sensiblement amélioré. De profonds changements se sont produits dans la société juive iranienne. Les pensées et les réflexions ont obéi à des critères de valeurs transformées. En particulier l'émancipation des femmes qui, une fois instruites, ont trouvé une autonomie plus grande au sein de la communauté. C'est une promotion sociale qui a ébranlé la rigidité de la condition de la femme orientale et juive. Un aspect essentiel de cette œuvre de « régénération » concernait la transformation de la femme juive orientale. Sur ce plan, le travail de l'Alliance allait s'avérer tout à fait révolutionnaire. Grâce à une forte détermination, ses représentants réussirent à modifier le statut de la femme juive dans la communauté iranienne. La femme devait être l'égal de l'homme, sa compagne dans l'existence. La condition servile à laquelle la plupart étaient réduites était violemment dénoncée par les instituteurs et plus encore par les institutrices, qui avaient elles-mêmes échappé à cette vie étouffante.

L'éducation des femmes, provoquant un recul de l'âge du mariage, des changements dans la structure familiale et la fécondité, a entièrement bouleversé les règles de la vie communautaire juive. Les cours de couture, d'économie domestique ou de secrétariat ont libéré la femme juive iranienne. Son statut a subi des transformations au sein du foyer et lui a permis de trouver une nouvelle place dans la société iranienne.

Toutes les écoles, dès leur création, furent imprégnées par un esprit fondamentalement laïc et ouvertes à toute confession. Elles commencèrent à dispenser une instruction élémentaire. Les matières qui y étaient enseignées comprenaient le français, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, des rudiments en sciences physiques et naturelles, l'hébreu, l'histoire Biblique et post-Biblique, l'instruction religieuse juive et la langue utile, c'est-à-dire le persan. Le chant était également enseigné, mais en tant que matière facultative. L'enseignement de la langue française constituait la pierre angulaire de ces écoles, contribuant dans une large mesure à leur extrême popularité. Pour les juifs d'Iran, le français était la clef d'une émancipation rapide, facilitant en outre l'accès à des universités étrangères et ouvrant souvent le chemin de l'exil.

Les programmes d'enseignement de l'Alliance Française étaient les mêmes que ceux de l'Alliance Israélite Universelle. L'enseignement était en langue française et la plupart des professeurs français. À tel point que même aujourd'hui, les anciens élèves de ces écoles sont incapables de dire dans quelle Alliance ils ont étudié, Française ou Israélite.

André Malraux était un des nombreux intellectuels portant une réelle amitié aux membres de l'Alliance. Il avait déclaré : « La fondation de l'Alliance Israélite Universelle appartenait à une tradition séculaire. En apportant la *tradition exigeante*, elle apportait en même temps des connaissances techniques. Elle apportait aussi dans les pays d'Orient cet exercice précis de la pensée que l'Occident devait au rationalisme et aux sciences ». Et il avait souligné : « En étudiant la philosophie moderne que l'on ignorait, on étudia la Bible comme on ne l'étudiait plus depuis longtemps. Fait saisissant ! Le rationalisme ne détruisait pas la spiritualité hébraïque agonisante, il la ressuscitait ». Ce discours, Malraux l'avait dédié au directeur des écoles de Téhéran à l'égard de qui il avait ajouté : « Monsieur, j'ai connu, non pas vos écoles, mais celles de l'Alliance en Iran. Je les ai connues, il y a plus de trente ans. Et je les ai trouvées en un temps où l'on peut dire que la France ne parlait plus ». Il avait poursuivi :

« Pour me recevoir je n'étais pas alors Ministre, j'étais un écrivain français toutes les filles d'Ispahan avaient mis un ruban tricolore dans leurs cheveux, et vous savez qu'Ispahan est une ville où l'on ne trouve pas de rubans tricolores !

« Alors, lorsque vous allez rentrer dans votre pays et y retrouver ces petites filles qui maintenant sont des femmes, dites-leur que ce soir la France, elle aussi, les remercie ».

L'implantation des écoles de l'AIU en Iran

Certaines informations proviennent du livre que Homa Nategh a écrit : *Les Français en Perse-Les écoles religieuses et séculières –1837-1921, (Kârnâme-ye farhangi-e farangi dar Irân)*.

D'après ce que les juifs ont écrit eux-mêmes dans leurs rapports, le plus grand obstacle à la réalisation des écoles de l'Alliance en Iran a été subordonné à l'activité et l'influence de la représentation diplomatique anglaise, non du pouvoir iranien. Car avant l'arrivée de l'Alliance, l'éducation des enfants juifs était placée sous la seule responsabilité des missionnaires anglais en Iran.

Devant ces événements, il semble que le Comité Central de l'Alliance Israélite Universelle ait demandé de l'aide aux ambassades européennes. L'ambassadeur de France ne se manifesta pas. Il envoya même un rapport, confirmé par Joseph Benjamin, où il affirme « Il n'est pas dans les fonctions de l'ambassade de prendre la défense des juifs. Cela est du ressort du pouvoir Royal et de lui uniquement ». Seul le pouvoir en place a été capable de se montrer à la hauteur de la situation et défendre les juifs. Pour aider l'AIU le gouvernement iranien ira jusqu'à demander à l'ambassade de France de ne pas refuser d'apporter son aide. Pour montrer sa gratitude, Crémieux avait envoyé un télégramme de remerciement au gouvernement iranien.

Le plus troublant a été le comportement des missionnaires religieux américains dont la présence dans la région date de l'époque de Mohammad Shâh (1834-

1838). Les juifs étaient leurs ennemis. Le témoignage de ces missionnaires se résumait à ceci : « ils ne savaient rien, ils n'avaient rien entendu et il ne s'est rien passé ».

Malgré les obstacles créés par les Anglais, surtout à Ispahan et à Shiraz, les modalités de cette mise en place des écoles seront finalement réunies. Les premières écoles seront mises sur pied environ deux années après la création de l'Alliance Israélite Universelle.

L'école de Marrakech débute en 1862, les écoles de Damas et de Bagdad en 1864. C'est par l'intermédiaire de cette école de Bagdad que les juifs d'Iran ont pu prendre contact avec les autres pays et solliciter le bureau de l'Alliance de Paris. Les préparatifs de l'installation de l'AIU en Iran commencent le 12 Juillet 1872, avec le premier voyage de Nâser od-Din Shâh à Paris.

La première école de l'Alliance Israélite Universelle sera inaugurée à Téhéran le 14 juillet 1898. (Sur ces écoles dans les différentes villes d'Iran, Voir dans Documents photographiés).

Bref rappel historique sur l'implantation des écoles

Jusqu'au règne de Rezâ Shâh, 70% des programmes enseignés dans ces écoles avaient été en français. Pour les juifs, la connaissance de la langue persane était plus utile dans leur vie quotidienne et dans leurs relations d'échange ou leurs affaires commerciales. À leur demande, le persan devint désormais la première langue obligatoire, le français perdant de son importance.

En 1927, les inspecteurs de l'Éducation nationale iranienne, qui surveillaient régulièrement les écoles étrangères installées en Iran, ont remis leurs rapports sur les écoles de l'AIU. Ces écoles étaient les seules en Iran à ne pas recevoir de subventions de l'État précise Homa Nategh. Elle ajoute aussi que dans ces rapports des inspecteurs, le nombre d'élèves était de 509 garçons et 321 filles, c'est-à-dire que ce nombre était plusieurs fois supérieur aux élèves de l'Alliance Française ou des autres institutions françaises en Iran. En outre, à l'époque de Rezâ Shâh, il avait été constaté que dans ces écoles, le souci d'hygiène était supérieur aux autres écoles. En outre, les brimades et les punitions sévères n'étaient pas courantes parmi les élèves.

Jusqu'en 1941, les écoles de l'Alliance Israélite Universelle comptaient environ 6 000 élèves et 15 écoles dans les différentes villes de l'Iran. Dix ans plus tard, il y a 23 écoles et près de 7500 élèves. (Ces chiffres sont mentionnés dans le livre de Cofino, *L'Action de l'Alliance Israélite Universelle en Perse*).

Les écoles de l'AIU se sont distinguées des autres écoles occidentales par le fait que la religion n'était pas mise en valeur. C'est-à-dire que l'effort portait sur une émancipation des membres de la communauté juive iranienne et non pas sur une quelconque propagande religieuse ou pour favoriser des conversions au judaïsme,

ce qui est interdit par les lois juives. C'est pourquoi l'État iranien n'a pas montré d'objection à ce que des musulmans s'inscrivent dans ces écoles.

Voici un petit aperçu de quelques-unes des écoles de l'Alliance Israélite Universelle.

Toutes les sources de ces données proviennent des Archives de l'Alliance Israélite Universelle, des livres de Albert Confino, *L'action de l'AIU en Perse*, (Alger, 1941) et de Homa Nategh, *Kârnâmeh-ye farhangi-e farangi dar Irân* (Les Français en Perse—Les écoles religieuses et séculières—1837-1921), (Ed. Khâvarân, Paris, 1996).

Les écoles à Téhéran

La première école de l'Alliance Israélite Universelle a été inaugurée à Téhéran le 14 juillet 1898. Joseph Cazès fut le premier responsable de l'école. Quelque temps après, il fut remplacé par Nessim Levy, ancien directeur de l'école de Bagdad. Le Comité Central de l'AIU a envoyé une lettre à Mozaffar od-Din Shâh pour le remercier pour son soutien permanent à la communauté juive iranienne. Le jour de l'arrivée des directeurs et des professeurs fut fêté par tous les juifs. Leurs magasins furent fermés. Le plus remarquable avait été, écrit Confino, « L'accueil chaleureux des musulmans qui participaient avec joie à cette fête et les religieux musulmans qui invitaient les responsables de l'école chez eux à prendre le thé ». Confino écrit encore : « Cela a été le même accueil dans d'autres villes. A Kashân, où devant les regards émerveillés de la communauté juive, les habitants de la ville se sont amassés le long de la route pour souhaiter la bienvenue aux représentants de l'école. Ainsi, les responsables de l'école étaient entrés dans la ville de Kashân, accompagnés par 500 ou 600 personnes. Il en a été de même pour l'accueil à Ispahan. C'était vraiment spectaculaire à voir et à entendre. La réception a même été plus chaleureuse qu'à Kashân. Bassan, le responsable de Kermanshah, a fait un rapport au sujet de son entrée dans la ville, en évoquant le souhait de bienvenue des juifs, le respect manifesté par les fonctionnaires du gouvernement. L'Imam Djomeh a mis son grand jardin à sa disposition avant qu'il ne fasse son entrée par l'une des portes décorées de la ville en son honneur. À Oroumieh, le chef des juifs, Mirza Abdollah Khân, a été à la rencontre de Mayer Levy pour l'accueillir ».

Cazès, le directeur de l'école à Téhéran, s'était mis au travail dès son arrivée dans la capitale. Le nombre d'élèves fut de 350 garçons. Devant les demandes pressantes des parents, une école de filles fut ouverte la même année avec 150 élèves. Dans son livre, Confino décrit la situation du moment : Le succès fut tel que le Ministre des Affaires Etrangères, Mirza Mohsein Moshir od-Dowleh, avait demandé à voir 100 élèves pour les féliciter et avait offert une aide financière personnelle de 500 francs. Dans son allocution, il avait rappelé solennellement que les juifs et les non-juifs étaient tous des Iraniens et que le Roi, protecteur